



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

rythmes et vacances scolaires

Question au Gouvernement n° 292

Texte de la question

CALENDRIER SCOLAIRE ET ÉCONOMIE DE MONTAGNE

M. le président. La parole est à Mme Sophie Dion, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

Mme Sophie Dion. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'éducation nationale.

Plusieurs députés du groupe UMP. Et du cannabis !

Mme Sophie Dion. J'y associe mon collègue Charles-Ange Ginésy, député des Alpes-Maritimes.

Monsieur le ministre, dans le cadre de la concertation nationale sur la refondation de l'école, vous allez proposer un nouveau calendrier scolaire. Quelle que soit notre place sur les bancs de cet hémicycle, nous sommes particulièrement attentifs à l'intérêt des élèves. Cependant, votre projet de calendrier fixerait très tardivement les vacances de Pâques en les décalant du mois d'avril au mois de mai.

Une telle décision pénaliserait gravement notre économie de montagne. (" Ah... " sur les bancs du groupe SRC.) Elle aurait des conséquences lourdes : fermeture prématurée des stations, rupture anticipée des contrats des saisonniers.

Laisser les vacances de printemps en avril permettrait tout à la fois de redonner vie au troisième trimestre pour l'équilibre des élèves, tout en confortant l'activité des stations de montagne et l'emploi des saisonniers.

N'oublions pas que 35 000 emplois sont menacés.

M. Bernard Roman. Et l'intérêt des enfants ?

Mme Sophie Dion. En écoutant François Hollande hier, j'ai cru comprendre que sa mission prioritaire était la lutte pour l'emploi. Or la France est première dans le secteur des sports d'hiver, c'est la première destination mondiale pour le ski.

Au moment où notre pays a grand besoin de capitaliser sur ses atouts, prenons garde à ne pas sacrifier notre économie de montagne. Monsieur le ministre, vous engagez-vous devant la représentation nationale à renoncer à votre projet ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

M. Vincent Peillon, *ministre de l'éducation nationale*. Madame la députée, c'est sans doute parce que votre majorité avait comme souci l'intérêt des élèves que pendant dix ans elle a supprimé 80 000 postes, la formation des professeurs et 36 journées de classe, qu'elle n'a pas permis l'accueil des moins de trois ans et qu'elle a fait en sorte que, dans tous les classements internationaux ou nationaux, nos élèves régressent. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et écologiste. - Protestations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Alain Gest. Lamentable !

M. Vincent Peillon, *ministre*. Oui, la politique du Gouvernement consiste à prendre en charge l'intérêt des élèves.

M. François Sauvadet. Zéro !

M. Vincent Peillon, *ministre*. Redresser la France, préparer son avenir suppose d'avoir le sens de l'intérêt général et un certain courage !

Plusieurs députés du groupe UMP. Moins fort, baissez le ton !

M. Bernard Accoyer. Il a fumé, monsieur le président !

M. Vincent Peillon, *ministre*. Comme vous le savez, madame la députée - vous ne l'avez pas fait, mais vous l'avez quand même affirmé dans des rapports - il faut être capable de remettre en place une formation des enseignants, d'accorder la priorité à l'école primaire, de changer les rythmes scolaires. (*Plusieurs députés du*

groupe UMP font signe au ministre de se calmer.)

M. Claude Goasguen. Il est à côté de la plaque !

M. Vincent Peillon, *ministre*. Il faut aussi dire la vérité : tout ce que vous avez affirmé est inexact ! Le 23 novembre, le Conseil supérieur de l'éducation se réunira. La proposition de calendrier qui sera faite est la même que l'année passée.

M. Yves Censi. N'importe quoi !

M. Vincent Peillon, *ministre*. Vous avez défendu un intérêt particulier au lieu de défendre l'intérêt de la France. Et en plus vous avez avancé des inexactitudes : vous voulez tromper les Français ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et écologiste.*)

Données clés

Auteur : [Mme Sophie Dion](#)

Circonscription : Haute-Savoie (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 292

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 novembre 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [15 novembre 2012](#)